

**Réfection intégrée des avenues Melbourne,
Ravenhill, Greenwood et Kenwood
Contrat numéro CP000889**

**Séance d'information publique
8 avril 2025**

Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons qu'Ottawa se trouve sur un territoire non cédé de la Nation Anishinabe Algonquine.

Nous tenons à saluer l'ensemble des membres des Premières Nations et des peuples inuits et métis pour leur apport précieux, passé et présent, à la région.

De plus, nous reconnaissons et respectons la diversité culturelle des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis, diversité qui enrichit notre ville.

Bienvenue

Bienvenue à cette séance d'information publique portant sur la réfection intégrée des avenues Melbourne, Ravenhill, Greenwood et Kenwood.

Cette séance a pour objet de fournir une mise à jour du projet, d'en présenter la conception actuelle au public, de recevoir des commentaires, de définir les prochaines étapes du processus et d'informer la population des répercussions qu'auront les travaux de construction.

Nous vous invitons à nous faire part de votre rétroaction en utilisant le [formulaire en ligne](#) (balayez le code QR) ou par courriel ou en nous écrivant en utilisant une des fiches de commentaires distribuées à la séance d'information. Veuillez prendre connaissance de l'information fournie et nous transmettre vos observations d'ici le 22 avril 2025.

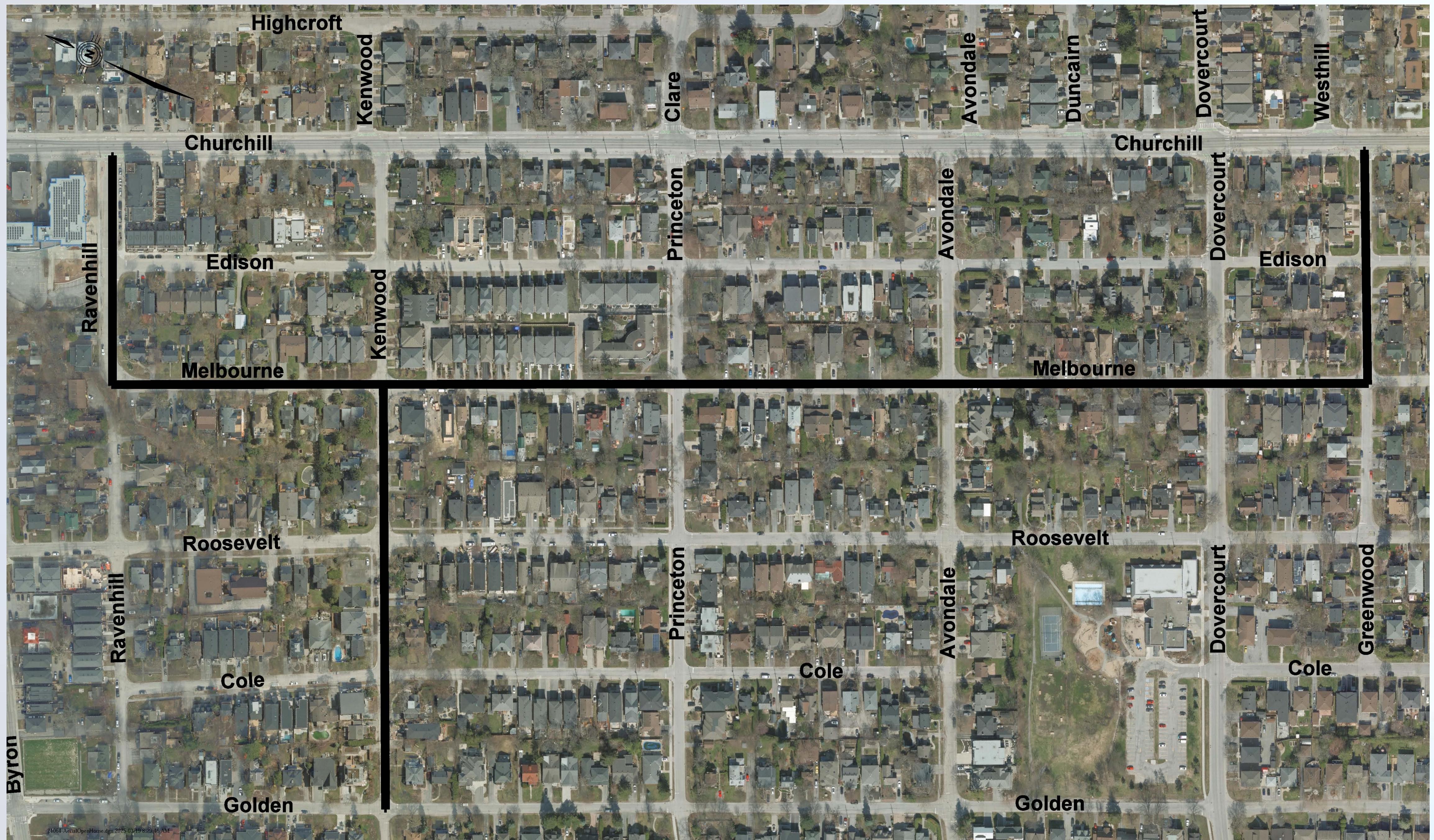
La Ville utilise une approche proactive en matière de communications.

L'équipe du projet utilisera divers moyens de communication pour vous renseigner sur le projet, notamment des lettres et de l'information affichée sur la page du projet: ottawa.ca/refectionMelbourne



Les limites du projet

- **Avenue Ravenhill**
(avenue Churchill à avenue Melbourne)
- **Avenue Melbourne**
(avenue Ravenhill à avenue Greenwood)
- **Avenue Greenwood**
(avenue Churchill à avenue Melbourne)
- **Avenue Kenwood**
(avenue Golden à avenue Melbourne)



Aperçu du projet

Les égouts et les conduites d'eau principales dans le secteur du projet ont près de cent ans; ils ont atteint la fin de leur cycle de vie et doivent être remplacés. La chaussée est en mauvais état et doit également être remplacée.

Portée des travaux d'infrastructures souterraines dans le cadre de ce projet :

- Remplacement des égouts sanitaires et des conduites d'eau principales des avenues Ravenhill, Melbourne, Greenwood et Kenwood.
- Remplacement des égouts pluviaux de l'avenue Melbourne et installation d'un nouvel égout pluvial sur l'avenue Ravenhill.
- Remplacement des services d'eau et d'égout jusqu'aux lignes de propriété.



Service d'excavation jusqu'aux lignes de propriété

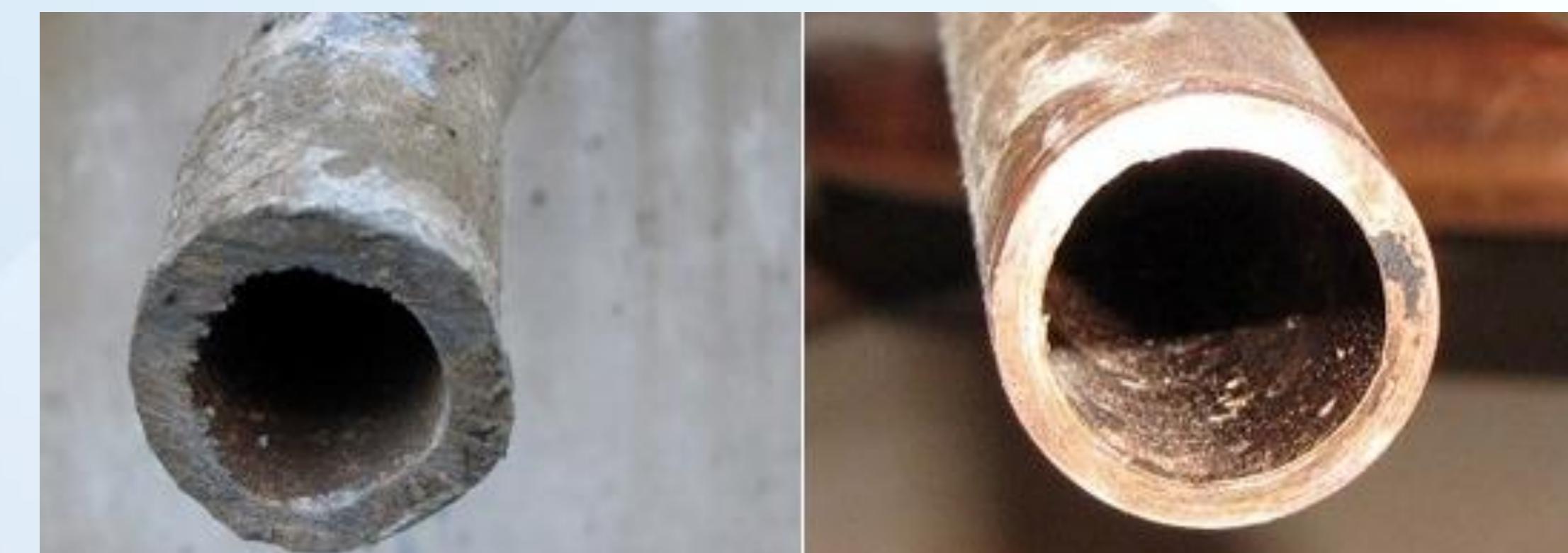
Remplacement des conduites en plomb

Compte tenu de l'âge des infrastructures dans le secteur, il est possible que votre raccordement à l'aqueduc soit constitué de conduites en plomb. Dans le cadre de ce projet, toutes les conduites d'approvisionnement en eau seront remplacées jusqu'à la limite des propriétés, mais elles ne le seront pas sur les propriétés privées.

Le remplacement des conduites sur les propriétés privées incombe aux propriétaires qui devront voir à coordonner les travaux avec un entrepreneur indépendant soit avant ce projet de reconstruction soit après. La Ville d'Ottawa offre un programme de subvention pour amortir le coût de remplacement de vos conduites en plomb.

Pour de plus amples renseignements au sujet du Programme de remplacement des conduites en plomb, suivez le lien ci-dessous :

ottawa.ca/conduitesenplomb



*Conduite en plomb (à gauche)
Conduite en cuivre (à droite)*

Aperçu du projet

- Nous considérons les dos d'âne allongés des entrées de cour dont la pente est inversée à partir de la bordure de la chaussée jusqu'à la ligne de propriété afin de réduire le ruissellement d'eau de surface s'écoulant de l'emprise municipale en périodes de précipitation.
- Il est recommandé d'installer des clapets antiretour dans les puisards des entrées de cour. L'installation et l'entretien de ces clapets relèvent de la responsabilité du propriétaire.
- Les propriétaires pourraient avoir droit à des rabais pour l'installation de clapets antiretour. Pour de plus amples renseignements au sujet du Programme d'installation de dispositifs protecteurs sanitaires résidentiels, suivez le lien suivant: ottawa.ca/pidpsr



Exemple de dos d'âne allongés d'entrées de cour à pente inversée

Aperçu du projet

Portée des travaux de voirie et de surface dans le cadre de ce projet :

- La reconstruction routière complète des avenues Ravenhill, Melbourne, Greenwood et Kenwood, incluant les dispositifs de modération de la circulation.
- Dans l'ensemble, les routes dans le secteur du projet seront élargies sauf pour des tronçons de l'avenue Melbourne, qui seront rétrécis de moins d'un mètre afin de s'harmoniser à la largeur du reste de la route, et des tronçons de l'avenue Ravenhill, afin d'en améliorer la sécurité.
- Le stationnement sur rue devrait être conservé une fois la construction achevée sauf aux emplacements situés en face des rétrécissements, comme les avancées de trottoir. Le stationnement sur l'avenue Kenwood se limitera au côté nord uniquement.

Trottoirs

De nouveaux trottoirs en béton sont prévus dans le cadre de ce projet afin d'améliorer les déplacements des piétons dans le quartier et la sécurité de tous les usagers de la route.

De nouveaux trottoirs seront construits :

- du côté ouest de l'avenue Melbourne,
- du côté sud de l'avenue Greenwood,
- du côté nord de l'avenue Kenwood.

Aussi, les trottoirs de l'avenue Ravenhill seront remplacés.

Outre l'aménagement de trottoirs, la sécurité des piétons aux intersections est à l'étude et la construction d'un passage pour piétons est envisagée à l'intersection des avenues Melbourne et Dovercourt.



Exemple: passage pour piétons

Accroître la sécurité dans votre quartier

Conformément aux orientations du Plan d'action stratégique de la sécurité routière de la Ville, ce projet adopte l'approche des «systèmes sécuritaires» en matière de sécurité routière dans le but de réduire la vitesse à 30 km/h dans le quartier.

La vitesse excessive est le facteur responsable en premier lieu des collisions, des décès et des blessures graves sur le réseau routier d'Ottawa.

Notre approche de design stratégique fait écho à l'engagement de la Ville envers le concept de **Vision Zéro** selon lequel une seule perte de vie ou une seule blessure grave en est une de trop.

Taux de survie approximative si une personne est heurtée par un véhicule roulant aux vitesses suivantes.



Source : Version adaptée du taux de survie des piétons en fonction de la vitesse du véhicule, par l'Organisation mondiale de la Santé, 2009. © 2021 par City of Edmonton.

Accroître la sécurité dans votre quartier

Ces mesures de modération de la circulation dans votre quartier visent à atteindre l'objectif de la Ville de réduire la vitesse moyenne de la circulation à 30 km/h.

De plus, ces éléments, par l'uniformité de leur conception, rendront les rues plus accessibles pour tous les usagers de la route, les parcours seront intuitifs et prévisibles et les bordures de rue comporteront des indicateurs de surface podotactiles.

Les choix de design de ce projet ont été retenus dans l'optique de réduire la vitesse pour assurer la sécurité de tous les usagers de la route et de respecter, voire dépasser les normes en matière d'accessibilité.

Votre sécurité est notre priorité.



Modération de la circulation

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs mesures de modération de la circulation sont prévues dans le cadre de ce projet, notamment des passages pour piétons surélevés, des intersections surélevées, des dos d'âne (bosses de ralentissement) et des avancées de trottoir.



➤ Passages pour piétons surélevés

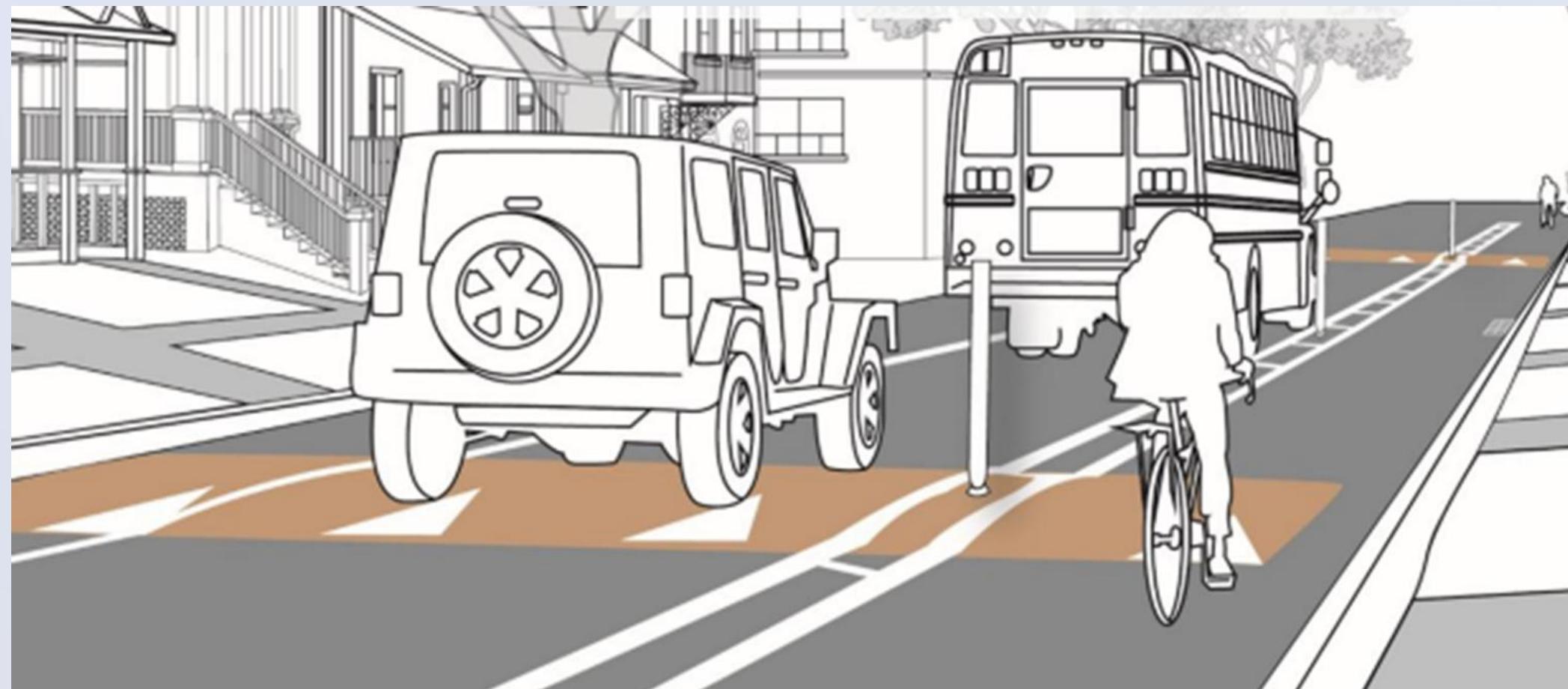
- Avenues Ravenhill et Churchill
- Avenues Ravenhill et Edison
- Avenues Melbourne et Dovercourt
- Avenues Kenwood et Roosevelt

➤ Intersections surélevées

- Avenues Melbourne et Kenwood
- Avenues Melbourne et Princeton
- Avenues Melbourne et Avondale

Modération de la circulation

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs mesures de modération de la circulation sont prévues dans le cadre de ce projet, notamment des passages pour piétons surélevés, des intersections surélevées, des dos d'âne (bosses de ralentissement) et des avancées de trottoir.



➤ Dos d'âne

- Dix sont proposés à divers endroits

➤ Avancées de trottoir

- Six sont proposées à divers endroits (à mi-îlot)
- Vingt sont proposées à divers endroits (aux angles d'intersections)

Churchill Alternative School

Modération de la circulation

- La sécurité du public sera améliorée à proximité de la Churchill Alternative School; des mesures de modération de la circulation seront mises en place afin d'atteindre l'objectif de la Ville de limiter à 30 km/h la vitesse dans les rues locales.
- De nouvelles installations piétonnières plus larges sont proposées, notamment des passages pour piétons surélevés dont les distances sont moins longues à parcourir.

Construction

- On envisage un calendrier de construction qui permettra d'effectuer le plus de travaux possible durant les mois d'été en face de l'école.
- La rétroaction de la communauté scolaire est bienvenue et nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur la conception de la route ainsi que sur les aménagements prévus.

Répercussions des travaux de construction

Gestion de la circulation des véhicules, des piétons et des cyclistes pendant les travaux :

- L'accès des entrées de cour pourrait être restreint pendant de courtes périodes. Lorsque l'accès à leur entrée de cour ne sera pas possible, on remettra aux résidents un permis de stationnement sur rue et on leur indiquera par où passer pour se rendre aisément à leur domicile.
- Il se peut que le stationnement sur rue soit interdit pendant certains travaux à des endroits précis. Durant ces périodes, le stationnement sera autorisé dans d'autres secteurs du projet et dans les rues adjacentes. Des panneaux seront installés 24 heures à l'avance pour signaler toute interdiction de stationnement.
- La Ville prend au sérieux l'accessibilité et l'accès des vélos. Nous ferons tous les efforts possibles pour permettre soit de traverser soit de contourner le chantier. L'accès des piétons aux résidences du secteur sera maintenu en tout temps. À certains moments, les cyclistes devront peut-être emprunter un détour pour contourner le chantier ou descendre de vélo et marcher.
- Veuillez communiquer avec l'équipe du projet si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation liée à un handicap durant les travaux de construction.

Répercussions des travaux de construction

Bruit

- Les activités liées à ce projet vont générer des bruits généraux de construction, habituellement les jours de semaine de 7 h à 19 h et parfois certains weekends. Les travaux de nuit seront autorisés uniquement si absolument nécessaires et les résidents en seront informés à l'avance.

Vibrations

- Les activités de construction produiront des vibrations de sol de faible intensité. Il s'agit d'une situation courante qui ne cause généralement pas de problèmes pour les structures avoisinantes.
- Un relevé préalable à la construction sera effectué à l'extérieur et à l'intérieur des résidences privées (sous réserve de l'autorisation du propriétaire). D'autres détails seront fournis avant les travaux.

Service provisoire d'alimentation en eau

- Durant le remplacement de la conduite d'eau principale, un service d'eau temporaire sera assuré à l'aide d'un boyau raccordé aux robinets extérieurs des résidences.
- Il sera nécessaire d'interrompre pendant de courtes durées l'alimentation en eau durant les travaux. La Ville en informera les résidents 24 heures à l'avance.

Répercussions des travaux de construction

Aménagements paysagers et propriété privée

- Les aménagements paysagers, les entrées de cour ou les allées perturbés par les travaux seront remis en état. S'il faut effectuer des travaux sur leur propriété, les propriétaires en seront informés à l'avance.
- Si vous avez un système d'irrigation pour la pelouse, veuillez en aviser le gestionnaire de projet de la Ville et informer l'équipe de projet de l'emplacement des buses d'arrosage et des conduites souterraines.

Protection des arbres

- La Ville considère qu'il est extrêmement important de préserver les arbres existants et de limiter les répercussions sur ceux-ci.
- Les mesures de protection des arbres seront mises en place au début des travaux. Il est possible qu'avant le début des travaux l'élagage des arbres soit nécessaire pour aider à les protéger.
- Tout sera fait pour protéger les arbres durant la construction, mais il se peut que certains arbres soient touchés.

Calendrier du projet

- Conception détaillée terminée : automne 2025
- Appel d'offres : début 2026
- **Durée des travaux de construction** : Les travaux sont prévus commencer au **printemps 2026**, sous réserve de l'approbation du budget par le Conseil, et être achevés à l'automne 2028.
- **Phases de construction** : Les routes ne seront pas toutes en construction au même moment. L'entrepreneur déterminera l'ordre privilégié pour la reconstruction des rues.

Des avis seront envoyés aux propriétaires avant le début des travaux.

Tenez-vous au courant du déroulement du projet en consultant le site Web du projet :

ottawa.ca/refectionMelbourne

Merci!

Vos commentaires sont les bienvenus. Tous les renseignements ou observations reçus seront conservés au dossier pour être utilisés durant l'étape de conception et pourraient être inclus dans la documentation. Sauf pour les renseignements personnels, tous les commentaires reçus seront versés au dossier public.

Des formats accessibles et des supports à la communication sont offerts sur demande, en cliquant sur le lien suivant : ottawa.ca/formataccessible

Gestionnaire du projet pour la Ville;

Andrew Pulsifer, ing.

Ingénieur principal

Construction et Design — municipal

Ville d'Ottawa

100, promenade Constellation, Ottawa (Ontario) K2G 6J8

Tél. : 613-580-2424, poste 21712

Courriel: andrew.pulsifer@ottawa.ca



*Fiche de
commentaires en ligne*